



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

physique nucléaire

Question au Gouvernement n° 1968

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Pierre Lasbordes.

M. Pierre Lasbordes. Monsieur le Premier ministre, je souhaite vous interpellier sur les conclusions du rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix technologiques et scientifiques présenté le 15 mars dernier, et qui avait été commandé par notre assemblée à la suite de la décision de votre gouvernement, le 2 août dernier, d'abandonner la construction en France d'un synchrotron de troisième génération. («Eh oui !» sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Ce rapport adopté à l'unanimité des membres de l'Office, donc de vos amis, est un désaveu grave pour votre ministre de l'éducation et votre Gouvernement. (Huées sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) En effet, s'il confirme bien qu'une collaboration franco-britannique est une voie qu'il convient d'explorer, il conclut toutefois à la nécessité de construire dans les plus brefs délais une source de synchrotron en France dans une région bien desservie et à vocation scientifique affirmée pour couvrir la totalité des besoins. Ces propos confirment ce que disent l'opposition et la communauté scientifique depuis plusieurs mois.

Monsieur le Premier ministre, allez-vous suivre les recommandations de ce rapport ? Allez-vous prendre la décision de construire dans les plus brefs délais un synchrotron de troisième génération en France ? Cela permettrait de remotiver la communauté scientifique qui en a bien besoin et de conserver à notre pays l'avance qu'il avait en ce domaine. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Monsieur le député, j'ai bien reçu le rapport parlementaire sur le synchrotron. Par-delà les remarques de forme, pourquoi n'a-t-on pas entendu le ministre avant de le rédiger ? Pourquoi avoir fait croire qu'on avait consulté l'Allemagne, la Suède et la Grande-Bretagne alors qu'on n'a interrogé que les directeurs de synchrotrons de ces pays ?

M. Jean-Antoine Leonetti. Ce n'est pas la question !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Pourquoi prétendre qu'il a été adopté à l'unanimité alors que Georges Charpak, Guy Ourisson et Jean-Pierre Changeux ne sont pas d'accord. Cela dit, ce rapport est intéressant. J'ai noté qu'il approuvait le projet franco-britannique prévu à Oxford, mais qu'il demandait aussi plus de rayonnement synchrotron. («Eh oui !» sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) Pour l'heure, nous l'étudions. Nous le transmettrons ensuite au groupe européen des grands équipements.

J'ai noté également avec plaisir que vous souhaitiez que les grands équipements soient installés en France, et j'en suis d'accord. Mais faut-il un nouvel équipement en Ile-de-France ? Ou un synchrotron associant la France, la Grande-Bretagne, la Belgique et la Hollande pour la biologie dans le Nord ? Ou bien un centre européen de laser de puissance en Aquitaine et dans les Landes ? Ou encore un centre de neutrons rapides pour étudier les déchets nucléaires en PACA ? A moins qu'il ne faille renouveler la flotte océanographique française et donner du même coup des moyens à la construction navale ? (Exclamations sur les bancs du groupe du

Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) Faut-il aider l'Est ou la Bretagne ?
Mesdames, messieurs, le Gouvernement se soucie de l'aménagement du territoire. Il étudiera ces problèmes dans un cadre général et associera bien entendu le Parlement à cette réflexion. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste. - Huées sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1968

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2000, page 2354

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 mars 2000